

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA DORDOGNE

Syndicat d'aménagement et de la Transition Énergétique,
Le SDE 24 investit pour vous dans les réseaux de demain

Qualité des réseaux d'électricité et de gaz

RESEAUX ELECTRIQUES ET DE GAZ : LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Conformément à l'article L.2224-31 du CGCT, le **SDE 24** exerce, pour le compte de ses communes membres, le rôle d'autorité organisatrice des services publics de l'électricité et du gaz.

Un contrat de concession lie l'autorité concédante qu'est le **SDE 24** aux concessionnaires, exploitants des réseaux, pour une durée de 30 ans. Les concessionnaires sont ENEDIS pour l'électricité et GrDF pour le gaz naturel. Cinq autres contrats sont également signés avec des opérateurs pour la desserte en gaz propane de plusieurs réseaux communaux.

L'objectif du suivi et du contrôle des concessions est d'assurer un service public de qualité auprès de tous les usagers, sur fond d'équité et de solidarité sociale et territoriale.



REDUIRE LA FRACTURE ELECTRIQUE

Le **SDE 24** investit dans des programmes ambitieux destinés à assurer l'égalité de tous les Périgourdiens à un service d'électricité de qualité :

- éradication des fils nus sur le réseau rural basse tension,
- maîtrise d'ouvrage des extensions, des renforcements et de la sécurisation de réseaux,
- contrôle de la concession : suivi des critères de qualité de distribution et de fourniture.

Chiffres-clés :

-  **25 000 km** de réseau basse et moyenne tension
-  **1 415 M €** : valeur à neuf estimée des ouvrages
-  **275 188** compteurs

DEVELOPPER LES RESEAUX GAZ

Une centaine de communes bénéficient d'une desserte en gaz : gaz naturel ou propane. Le **SDE 24** porte une stratégie de développement de ces réseaux afin de faire bénéficier les collectivités, entreprises et particuliers, d'une énergie moins onéreuse, stockable et amenée à être renouvelable à l'avenir.

Chiffres-clés :

-  **100** communes desservies
-  **1 545 km** de réseau
-  **50 000** abonnés gaz



 **Contacter le sde 24 : 05 53 06 62 00**
 **accueil@sde24.fr**

Eclairer juste

Le **SDE 24** gère les 80 000 points d'éclairage public du département par transfert de compétence des communes.



La stratégie développée par le **SDE 24** consiste à « éclairer juste », c'est-à-dire à trouver l'équilibre entre les objectifs de maintien du lien social, d'attractivité des communes, de sécurité des personnes et son engagement dans la transition énergétique.

Il s'appuie sur un diagnostic complet réalisé en 2018, constituant les premiers volets du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), et donnant une connaissance précise du parc et des priorités d'investissement.

LA MAINTENANCE EN REGIE :

Les élus ont fait le choix d'assurer la maintenance de l'éclairage public en régie. Trois équipes opérationnelles sur trois sites d'exploitation interviennent pour les dépannages mais aussi pour effectuer une maintenance préventive.

La Régie 24
Eclairage Public & Maintenances du **SDE 24**



RENOUVELLEMENT : réduire la vétusté et améliorer la performance énergétique!



Chaque année, le **SDE 24** engage 6 millions d'euros d'investissement dans l'éclairage public afin de renouveler le parc. L'équipement en luminaires à leds en remplacement de luminaires vétustes génère des économies d'énergie importantes tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

La pose complète d'horloges astronomiques, la proposition systématique d'abaissement de puissance sur le neuf, la gestion des codes-temps, l'élimination des luminaires « boules » sont autant d'outils à disposition des communes

pour réduire l'empreinte énergétique de l'éclairage.

LES PERSPECTIVES :



Schéma Directeur d'Aménagement Lumière : les communes volontaires peuvent s'engager dans les volets du SDAL permettant une véritable politique lumière.



Eclairage public « intelligent » : télégestion, nouveaux services de son ou de wifi, communication par la lumière visible ... : le **SDE 24** explore les nouvelles frontières de l'éclairage public.



Contactez le service éclairage public : 05 53 06 62 00



accueil@sde24.fr

Service Energies : sobriété, efficacité, renouvelables

< OU = À 100 G/KM	A	Le SDE 24 accompagne les collectivités dans la réduction de l'empreinte carbone des services publics locaux.
DE 101 À 120 G/KM	B	
DE 121 À 140 G/KM	C	Notre service Energies, labellisé « Conseil en énergie partagé » par l'ADEME, propose des prestations de conseil aux collectivités, en application des dispositions de la loi Transition Énergétique.
DE 141 À 160 G/KM	D	
DE 161 À 200 G/KM	E	Ce conseil s'adresse aux communes et EPCI et porte sur l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine public et le développement des énergies renouvelables.
DE 201 À 250 G/KM	F	
SUPÉRIEURE À 250 G/KM	G	

L'accès aux prestations se fait par convention entre le **SDE 24** et les EPCI pour le compte des communes, ou par adhésion individuelle des communes au service Energies.

PRESTATIONS DE CONSEIL PROPOSEES PAR LE SERVICE ENERGIES :

- ✓ établissement d'un bilan des consommations énergétiques du patrimoine des collectivités, mis à jour annuellement ;
- ✓ visites sur site de bâtiments et analyse thermographique afin de cibler les priorités d'action ;
- ✓ réalisation de diagnostics chiffrés préalables à la rénovation de bâtiments publics ;
- ✓ étude de potentiel photovoltaïque des toitures publiques ;
- ✓ valorisation des travaux de rénovation énergétique des collectivités sous forme de Certificats d'Economie d'Énergie.

Suivi énergétique du patrimoine

Consommation en kWh	Emission en tonne Co2	Dépense en €
de Janv. à Déc. 2015 56 654 kWh	de Janv. à Déc. 2015 12 t.Co2	de Janv. à Déc. 2015 6 873 €
		
de Janv. à Déc. 2016 40 454 kWh soit -29 %	de Janv. à Déc. 2016 9 t.Co2 soit -23 %	de Janv. à Déc. 2016 4 810 € soit -30 %

Le service Energies coordonne avec 4 autres syndicats d'énergies de Nouvelle Aquitaine le groupement d'achat de gaz naturel et d'électricité pour l'ensemble des acteurs publics.



Par ailleurs, le **SDE 24** réalise pour le compte des EPCI qui le souhaitent, les études d'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial, nécessaire à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. La consolidation des résultats par le **SDE 24** permettra d'établir une stratégie départementale.

Le **SDE 24** anime également la Commission Consultative Paritaire dans le domaine de l'Énergie ainsi que le Club des Acteurs de l'Énergie de la Dordogne.

☎ **Contactez le service Energies : 05 53 06 62 35**
@ **energies@sde24.fr**

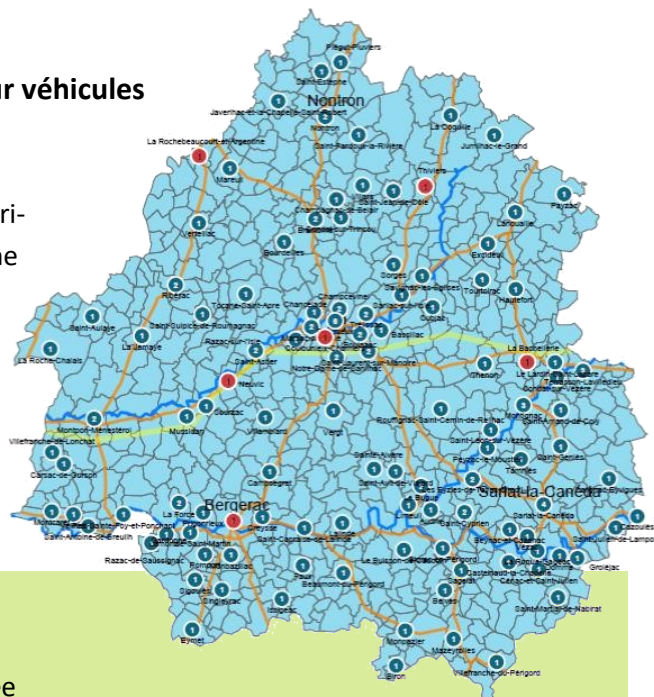
CÉP
Conseil en Énergie Partagé

Pour une mobilité durable

Le **SDE 24** a déployé un réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques sur l'ensemble du département.

L'action du **SDE 24** a poursuivi un objectif d'aménagement du territoire : que tout point du département soit à moins de 10 km d'une borne, afin de sécuriser les recharges. Les bornes sont ainsi de véritables nouveaux services de proximité dans les communes rurales.

Ce déploiement s'inscrit dans le Programme d'Investissement d'Avenir co-financé par l'Etat à travers l'ADEME.



LES CHIFFRES :

-  **142** bornes « normales » : 22kW de puissance délivrée
-  **6** bornes « rapides » : 42 kW de puissance délivrée (sur les axes de passage)
-  **296** points de charge (2 par borne).
-  **113** communes équipées
-  **100 %** fournies en électricité verte

Des conventions d'itinérance sont signées afin de permettre la recharge sur le parc de Dordogne par les clients français et européens.



LES PERSPECTIVES :



Bornes de recharges autonomes pour vélos électriques



Promotion du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) pour les transports en poids lourds (voyageurs ou marchandises)

 **Contactez le sde 24 : 05 53 06 62 09**
@ borne-ve@sde24.fr

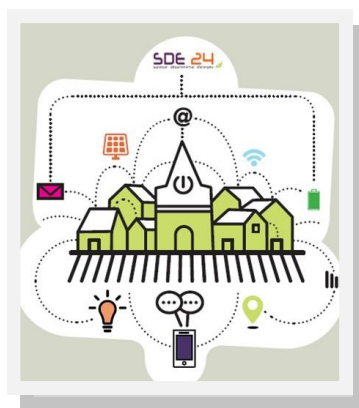
Créateur d'énergies nouvelles

UNE SEM POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2017, le **SDE 24** a créé avec ses co-actionnaires, la SEM 24 Périgord Energies. Cette société d'économie mixte a pour vocation d'investir dans des projets de production d'énergie renouvelable et plus largement dans les projets innovants facilitant la transition énergétique.

Elle étudie et développe en particulier des projets photovoltaïques, hydroélectriques, de méthanisation, en secteur public ou privé.

La SEM24, actrice de territoire, doit contribuer à atteindre l'objectif, inscrit dans la loi, de 32 % d'énergies renouvelables en 2030.



SMART PERIGORD : IMAGINER LES RESEAUX D'ÉNERGIES DE DEMAIN

Laboratoire d'innovation, ce projet concrétise dans des démonstrateurs le modèle d'énergie de l'après Transition : sobre, efficace, renouvelable et local.

A Saint-Léon sur Vézère, les habitants, producteurs et consommateurs d'énergie, expérimentent l'autoconsommation collective d'électricité solaire, véritable circuit court de l'énergie.

Au Grand Périgueux, l'éclairage public « intelligent » sera le support de nouveaux services aux usagers.

Contacts SDE 24

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne



Tél : 05.53.06.62.33

contact@perigord-energies.fr

7, Allées de Tourny
CS 81225

24019 PÉRIGUEUX CEDEX

Tél : 05.53.06.62.00

accueil@sde24.fr
www.sde24.fr



Tél : 05.53.06.62.00

laregie24@sde24.fr